

*Mélanges offerts à P.F. Gonidec. L'État moderne : Horizon 2000. Aspects internes et externes.* Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1985, 543 p.

Daniel Colard

Volume 17, numéro 4, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702094ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702094ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Colard, D. (1986). Compte rendu de [*Mélanges offerts à P.F. Gonidec. L'État moderne : Horizon 2000. Aspects internes et externes.* Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1985, 543 p.] *Études internationales*, 17(4), 886–888. <https://doi.org/10.7202/702094ar>

autres du Moyen Orient. Le débat interne à l'administration américaine est examiné ensuite sous la forme d'une critique des « Arabists ». Ce vocable désigne les experts du Département d'État et de la CIA qui préconisaient une forme de reconnaissance d'un État palestinien. Relativement vigoureuse pendant la fin des années 70, cette position apparaît maintenant battue en brèche. De manière assez brève sont évoquées d'autres questions importantes pour la politique d'endiguement de l'influence soviétique au Moyen Orient. Une trop rapide mention est accordée au consensus stratégique, expression qui recouvre la volonté d'englober dans un même système d'alliance tacite, et Israël et les régimes arabes les plus modérés, comme l'Arabie Saoudite et l'Égypte. Une assez réaliste évaluation du plan Reagan est aussi fournie. Ce plan visait, tout en refusant la reconnaissance de l'OLP, à intégrer la rive occidentale du Jourdain dans un ensemble territorial nouveau sous l'autorité politique de la Jordanie. Le plan échoua en mars 1984, après de longues négociations.

L'ensemble Syrie et Liban reçoit dans le volume l'espace que l'actualité lui a mérité depuis des années. Deux textes, même, examinent tour à tour la position de l'URSS et l'évolution des stratégies américaine et israélienne vis-à-vis de Damas et Beyrouth.

Tous les textes publiés dans ce recueil ne sont pas d'égale valeur, ils offrent pourtant l'intérêt de présenter un tableau dynamique, même s'il est parfois contradictoire de la politique des deux superpuissances au Moyen Orient. Si une conclusion peut être dégagée c'est la reconnaissance de la supériorité des atouts américains dans l'ensemble de la région. Mais la situation demeure volatile, pour la stabiliser, l'un des panelistes signale qu'en cas de nécessité, ou d'utilité, il existe des précédents d'accords réalisés avec les Soviétiques qui se sont montrés productifs et que l'URSS a su garantir parce qu'elle y avait un intérêt. Au nombre des développements possibles, l'un des auteurs souligne l'évolution profonde d'Israël qui pourrait mener à des mutations étonnantes. Il écrit: « l'idée abstraite de démocratie... pourrait bien être une fondation trop fragile pour bâtir un État d'Israël durable.

Un Israël durable pourrait être fondé sur l'héritage de la religion judaïque... Ce n'est sans doute qu'une question de temps, voire seulement d'une génération, pour que le parti travailliste en accepte la nécessité » (p. 239). Cet extrait laisse percevoir combien les experts du Moyen Orient n'excluent pas de changements dramatiques pour cette région du monde.

Jean-René CHOTARD

*Département d'histoire  
Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Canada*

*Mélanges offerts à P.F. Gonidec. L'État moderne : Horizon 2000. Aspects internes et externes.* Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1985, 543 p.

Ce recueil d'études – consacré à la problématique de l'État moderne au seuil du XXI<sup>ème</sup> siècle – préparées par une vingtaine de spécialistes en l'honneur de Pierre-François Gonidec, universitaire qui a consacré sa vie active au Tiers-Monde, et à l'Afrique en particulier, est destiné à couronner une carrière parfaitement remplie. Dans l'introduction à ces Mélanges, le professeur Maurice A. Glélé – auquel revient l'initiative du projet, écrit avec raison: « P.F. Gonidec, vous avez beaucoup fait pour l'Afrique; l'Afrique aussi vous a beaucoup donné, certes; mais en plus, elle voudrait vous dire merci et sa profonde amitié, et celle-ci n'a pas de prix... ». – On ne s'étonnera donc pas de voir figurer dans le Comité de parrainage de cette oeuvre collective de nombreux spécialistes africains ou s'intéressant à l'Afrique. Parmi ceux-ci, on citera notamment: Agondjo-Okawe, Pierre-Louis, avocat au Gabon; Boye, Abdel-Kader, professeur à la Faculté de droit de Dakar; Dabezies, Pierre, professeur à l'Université de Paris I et ambassadeur de France au Gabon; Diâte, Ibou, professeur à la Faculté de droit de Dakar; Melone, Stanislas, professeur à la Faculté de droit de Yaoundé; Sy Seydou Madani, recteur à l'Université de Dakar, Tevoedjre, Albert, directeur général adjoint au B.I.T....

La structure de ce volumineux ouvrage, près de 550 pages, comprend deux grandes parties, très inégales d'ailleurs; Le Titre pre-

mier – 427 pages – est tout entier consacré aux aspects internes de l'État et s'intitule : « L'État moderne, horizon 2000 » ; il comprend trois sous-titres = Théorie constitutionnelle et science politique, Droits africains, Développement économique, droit du travail. Le titre second – 80 pages – traite, lui, des aspects externes de l'État moderne.

On peut passer assez rapidement sur la problématique externe de l'État moderne qui comprend sept contributions. Abd el Kader, Maître de conférences de droit privé à la Faculté des sciences juridiques de Dakar, s'interroge sur les conditions dans lesquelles – « par qui » et « où » – s'élabore actuellement le Droit international. Dans un court mais intéressant article, Charles Chaumont, professeur à l'Université de Nancy, bien connu des internationalistes, met l'accent quant à lui sur la « mort et la transfiguration du *jus cogens* », ce droit impératif supérieur reconnu par l'article 53 de la Convention de Vienne sur le droit des traités et qui frappe de nullité toute règle du droit des gens qui lui est contraire. L'éminent juriste opère ici une distinction subtile entre deux catégories de normes impératives générales : le « *jus cogens* des appareils d'État » et le « *jus cogens* des peuples », appareil d'État et peuple formant l'État au sens global. On sait que les peuples – à la lumière de la Charte des Nations Unies et de nombreuses résolutions onusiennes – sont en passe de devenir (ou pour certains sont déjà) des sujets de droit.

Le professeur Gautron, vice-président de l'Université de Bordeaux, met en lumière les origines, les mécanismes et les rôles de la « force interafricaine de maintien de la paix au Tchad » créée par l'OUA en 1981. Enfin, les quatre derniers articles traitent des différents aspects – pour le continent africain – du Nouvel Ordre économique international : le « plan d'action de Lagos » pour le développement économique de l'Afrique par Kouassi Kwam de l'Université du Bénin ; le « Nouvel ordre international et les ordres internes des pays en développement » par Mahiou Ahmed, professeur à l'Université d'Alger ; « l'Afrique et le nouveau droit de la mer » issu de la Convention de l'ONU de 1982 par le spécialiste de ces questions, le professeur J.P. Queneudec, et

l'« État moderne africain et l'organisation de la solidarité », étudié par A. Tevoedjre, directeur-adjoint du BIT à Genève.

Ces différentes contributions, malgré leur hétérogénéité apparente, se complètent les unes les autres puisqu'elles mettent toutes en valeur la dimension externe de l'État moderne, c'est-à-dire son rôle dans les relations internationales et dans le régionalisme africain.

Mais ce qui constitue la richesse principale de l'ouvrage, c'est surtout une réflexion centrale sur les « aspects internes » de l'État moderne à l'horizon 2000. En effet, sur les 35 contributions 28 ne traitent pas des aspects externes, c'est dire la place prédominante qu'occupe l'analyse interne – quantitativement et qualitativement – dans ces Mélanges. Il n'est évidemment pas possible de résumer ici, même brièvement, la diversité des approches suivies par les auteurs – juristes, politologues, économistes, constitutionnalistes, spécialistes des sciences sociales – qui, souvent, prolongent avec bonheur les travaux et publications de P.F. Gonidec. Les problèmes de la construction et du développement de l'État-nation intéressent les chercheurs et les hommes d'État africains, de même que les conditions dans lesquelles un processus de modernisation économique – inséparable de la modernisation politique – peut engendrer un État moderne. Les spécialistes des sciences humaines, note avec sagacité Maurice A. Glélé, s'accordent pour reconnaître que l'Afrique cherche, en un raccourci inouï, dans un monde où « l'État national est ébranlé, par l'interdépendance de fait entre les États et par l'Économie-Monde fortement appuyée sur les multi et transnationales, le choc des courants idéologiques et des modèles institutionnels, sa propre voie, tant en ce qui concerne l'organisation interne, politique, économique et sociale, qu'en ce qui touche à la solidarité au plan régional et à la coopération à l'échelle mondiale ». On ne saurait mieux dire.

Droits africains, droit constitutionnel, droit économique, droit du travail, sont tour à tour évoqués par les auteurs parmi lesquels on notera les noms de : P.L. Agondjo-Okawe, A.

Bockel, R. Charvin, M. Chemillier-Gendreau, Cl. Courvoisier, J. Devisse, Ed. Kodjo – ancien Secrétaire général de l'OUA – P. Lavigne, V.E. Tchirkine, K. Mbaye, M. Toure, etc. – La querelle entre les vertus de l'État libéral et celles de l'État socialiste est naturellement soulevée; sur le plan idéologique, on fait appel tantôt à l'héritage de J.J. Rousseau, tantôt à celui d'A. de Tocqueville, voire – plus original encore – à l'influence de l'oeuvre de René Girard (M. Chemillier-Gendreau) pour expliquer la nature de l'État contemporain. Enfin, le concept d'« États du Tiers-Monde en général, et de l'Afrique en particulier? En d'autres termes, peut-on parler d'un constitutionnalisme africain spécifique ou d'importation étrangère (Ngom Benoit)?

Ce vaste tour d'horizon sur la problématique de l'État – dans ses aspects internes et externes – à l'aube du troisième millénaire permettra au lecteur d'enrichir ses propres connaissances tant les contributions contenues dans les « Mélanges Gonidec » sont originales, multiples et diverses. Au centre des relations Nord-Sud comme des relations Est-Ouest, ne trouve-t-on pas le phénomène étatique? L'État né au XVI<sup>ème</sup> siècle en Europe continue à structurer toutes les sociétés nationales et bien sûr aussi la Société internationale. Réalité universelle et incontournable, l'État moderne n'a pas fini de poser des questions et de provoquer la réflexion des juristes de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle.

Daniel COLARD

*Faculté de Droit et des sciences économiques  
et politiques  
Université de Besançon, France*

WIARDA, Howard J. (Ed.) *New Directions in Comparative Politics*. Boulder (Col.) – London, Westview Press, 1985, 253 p.

Réalisé sous la direction de Howard J. Wiarda, professeur de science politique à l'University of Massachusetts et directeur du Center of Memispheric Studies à Washington, le volume nous propose une synthèse critique bien réussie de l'évolution et de la crise mé-

thodologique des théories et des approches de la politique comparée. Comprenant neuf articles originaux et une conclusion sur l'orientation future de la politique comparée, rédigés par des spécialistes renommés de la discipline, l'ouvrage se présente comme un bilan des méthodes, des approches, des typologies et des débats qui ont caractérisé, et caractérise toujours, les principaux domaines d'études de ce sous-champ de la science politique. Se servant d'une démarche rétrospective et prospective, les auteurs cherchent à circonscrire les fondements, les obstacles, les limites, le passé et le présent et projette les perspectives de développement possible des divers paradigmes de cette branche spécialisée des sciences sociales.

Ce recueil d'articles de quelques 230 pages deviendra sans doute un des instruments de référence privilégié dans les mains des étudiants et des professeurs, non seulement parce qu'il contient une série des traitements novateurs sur l'objet et les approches d'étude, mais aussi parce qu'il contient un inventaire bibliographique sélectif des sources fondamentales en langue anglaise.

L'avant-propos et les deux premiers articles d'introduction, signés par Howard J. Wiarda et Sidney Verba, soulèvent la question du champ, de la faiblesse épistémologique, du passé, du présent et de l'avenir de la politique comparée. Selon les auteurs, la complexité croissante des systèmes politiques dans le monde contemporain, l'hétérogénéité des modèles théoriques et des approches ainsi que les conceptions idéologiques défendues au sein de la discipline, ne permettent pas la formulation d'une théorie consensuelle de la politique comparée. Cet état de choses suggère une remise en cause de l'unité de la théorie en question et l'acceptation de la pluralité compétitive des paradigmes et de la variété des approches. Pour cette raison, la tâche réaliste de la théorie unifiée manquée est de construire et de reconstruire « *islands of theory* » et de « *build bridges between them* » (Wiarda, p. XIII).

Ces propositions sont entérinées, dans la deuxième partie, par les autres contributeurs se préoccupant des « nouvelles orientations »